



CANADIAN FERTILITY AND ANDROLOGY SOCIETY
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE FERTILITÉ ET D'ANDROLOGIE

Énoncé de position sur les qualifications minimales des médecins prodiguant des soins de procréation assistée

Février 2014

La fourniture de soins tertiaires d'infertilité, y compris la FIV et l'utilisation de gonadotrophines, nécessite expertise et formation spécialisées. La Société canadienne de fertilité et d'andrologie (SCFA) est préoccupé par le fait que des médecins proposent de soigner les couples infertiles qui n'ont pas une formation suffisante.

Des bourses de formation en endocrinologie de la reproduction et infertilité (REI) existent depuis plus de 20 années. Ces bourses donnent aux médecins les connaissances, la compréhension et les compétences nécessaires pour gérer de manière appropriée les patients souffrant d'infertilité. En outre, ils dispensent une formation sur les pièges potentiels et les complications qui peuvent résulter d'un contrôle ovarien hyperstimulation, le prélèvement d'ovocytes et le transfert d'embryons.

Ces complications peuvent inclure un syndrome d'hyperstimulation ovarienne sévère, grossesse, blessure aux organes internes, hémorragie massive et même la mort.

Le concept de surspécialité en endocrinologie reproductive et infertilité (REI) a été introduit par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) en 1989 et existait même plus tôt qu'aux États-Unis. Il existe maintenant de nombreuses bourses REI accréditées par le CRMCC programmes de formation au Canada et de nombreux programmes équivalents agréés dans d'autres pays.

La SCFA reconnaît que certains médecins sans formation formelle de bourses REI offrent des services de fertilité sûrs et de haute qualité, y compris la FIV basée sur exercent dans la spécialité depuis au moins 2004. Dans certains cas, ces personnes sont des pionniers sur le terrain et ils ont contribué à façonner la profession telle que nous la



CANADIAN FERTILITY AND ANDROLOGY SOCIETY
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE FERTILITÉ ET D'ANDROLOGIE

pratiquons aujourd'hui. La SCFA reconnaît ces médecins en tant que spécialistes de la fertilité qui sont compétents et capables de fournir des soins reproductifs.

Cependant, la SCFA estime que tout médecin souhaitant les soins de procréation assistée devraient être formés par des bourses et que la norme minimale d'offrir de tels soins au Canada devrait être complétée par une bourse accréditée de deux à trois ans pour un programme de formation en REI.